

14 juillet~Citoyen



Fête de la St Gorgon



Soirée Téléthon de Lessy-Loisirs



Au feu de la Saint-Jean de l'A.P.E.



Les Cabanes



2014 à LESSY



Le mardi
des Anciens



Cor des Alpes
d'Etienne



Soirée Italienne de Lessy-Loisirs



Vide-grenier
des ENF



Barbecue des
séniors



Les Cabanes



Saint-Nicolas



Festival Musique
sur les Côtes



Lessy Inter Associations conçue en 1989 regroupe sept associations-membres : Lessy-Loisirs, Association des Parents d'Elèves (APE), Lessy-Boules, Eclaireurs neutres de France (ENF), Aventure Mont Saint-Quentin (AMSQ), Lessy-Fours, l'Ecole .

Son but est d'animer le village, de soutenir la dynamique des projets associatifs et de coordonner leurs actions. LIA permet aussi de mutualiser le matériel collectif et doit gérer la Maison des Associations.

La vie associative vient conforter le tissu social.

C'est l'engagement individuel de «bénévoles» et de «volontaires» dans un cadre collectif qui propose de nombreuses activités. La vie associative est une des composantes essentielles du lien social indispensable et fragilisé dans une société en crise. Son objectif est vraiment « le mieux vivre ensemble ».

Les actions de LIA illustrent le dynamisme, l'imagination et la créativité des Associations-membres. C'est dans cet esprit que LIA a organisé en septembre 2013 : la fête « Lessy péchés capitaux » et en juillet 2014 « Lessy Cabanes ». Les visiteurs ont particulièrement apprécié cette manifestation artistique et culturelle. D'autant plus qu'elle s'est produite dans le cadre exceptionnel du Parc de Sainte-Anne.

Nous remercions tout particulièrement :

- Le Conseil Général, à l'origine du Festival des Cabanes et qui a soutenu l'originalité de notre participation lessyenne
- La Municipalité de Lessy
- La Congrégation de Sainte-Anne
- Les artistes « locaux » :
 - ❖ Carpe Diem Swing
 - ❖ Ecole de Danses d'Ars sur Moselle
 - ❖ Le Théâtre d'à côté
 - ❖ Les animateurs des ateliers poétiques
 - ❖ Les « Cors des Alpes »
 - ❖ La Fondation Bompard de Novéant
 - ❖ Les guides de la visite des Cabanes lessyennes
 - ❖ Ecole municipale de musique de Yutz



- Les Propriétaires des «Cabanes lessyennes» fort appréciées et même filmées par la télévision régionale
- Et surtout nos Associations-membres :
 - ❖ Lessy-Loisirs, Lessy-Fours et Philippe Sibille, Lessy-Boules et l'APE pour leur participation active à l'organisation de la fête
 - ❖ AMSQ pour la mise en valeur du Gîte des Crapauds
 - ❖ ENF pour la magnifique construction arbustive d'une cabane à Ste Anne.

(autres photos en pages centrales)

Les Associations et LIA ne sont pas exemptes de difficultés.

- Un des points délicats est le financement.
LIA assure la gestion de la Maison des Associations, achète et entretient du matériel collectif.
Par ailleurs la difficulté d'obtenir du financement pour nos actions et nos activités est réelle. La Commune, par ses subventions, participe en partie aux frais de gestion de la Maison des Associations (gaz, eau, électricité, assurances, téléphone etc...) mais il faut rappeler que ces frais seront plus élevés que par le passé. D'où la nécessité de réaliser un financement par la réalisation de projets associatifs.
Ce qui a été le cas jusqu'à présent.



INFORMATIONS MUNICIPALES

ACCUEIL ET HORAIRES DE LA MAIRIE :

Accueil : au secrétariat de la mairie

Téléphone : 03.87.60.55.42

Fax : 03.87.65.90.07

Adresse mail : secretariat@mairie-lessy.fr

Monsieur le maire : jf.losch@mairie-lessy.fr

Site Internet : mairie-lessy.fr

Horaires d'ouverture :

LUNDI – MERCREDI – VENDREDI : DE 14 H à 17 H

DECHETTERIE :

Horaires d'ouverture :

Lundi, jeudi 14 h 00 – 18 h 30

Mardi, mercredi, vendredi, samedi 9 h 30 – 18 h 30

Dimanche 9 h 30 – 12 h 30

ORDURES MENAGERES : RAMASSAGE JEUDI MATIN

TRI SELECTIF – SACS TRANSPARENTS : RAMASSAGE VENDREDI MATIN

OBJETS ENCOMBRANTS :

Prendre rendez vous au 03 87 39 32 71 en précisant la liste des objets à enlever



DENEIGEMENT ET TRAITEMENT DU VERGLAS : ARRETE 36/2011

Nous vous rappelons les obligations des habitants :

Les riverains de la voie publique (propriétaires ou locataires) devront participer au déneigement et balayer ou faire balayer la neige

- chacun au droit de sa façade ou de son terrain,

- sur les trottoirs ou banquettes,

- jusqu'au caniveau, en dégageant celui-ci autant que possible.

S'il n'existe pas de trottoir, le raclage et balayage doivent se faire sur un espace de UN mètre de largeur à partir du mur de façade ou de clôture.

En temps de gelées, il est interdit de faire couler de l'eau sur la voie publique ou les trottoirs et autres lieux de passage des piétons.

En cas de verglas, les riverains de la voie publique devront participer à la lutte contre le verglas en répandant soit du sel, soit du sable, chacun au droit de sa façade ou de son terrain, sur une largeur égale à celle du trottoir.

Les habitants trouveront le sel ou le sable mis par la commune à leur disposition, dans des bacs jaunes.



RAPPEL :

Les nouveaux administrés sont invités à se rendre à la mairie à l'occasion d'un changement de résidence, pour accomplir diverses formalités, notamment l'inscription sur les listes électorales ou l'obtention de certificats, fiches ou documents.



RECENSEMENT MILITAIRE :

Le recensement militaire, obligatoire pour tout jeune de 16 ans révolus, est nécessaire pour l'inscription à certains examens ou concours.

COMPOSTAGE :

Pour vous accompagner dans votre pratique du compostage un guide composteur se tient à votre disposition : Mme Adeline ERNST 13 rue du Château à Lessy (tél. 03.54.44.69.07) Formée aux différentes techniques de compostage, elle peut vous conseiller et vous aider si vous rencontrez des difficultés.



Du côté de l'école

La rentrée 2014 a été marquée par l'application des nouveaux rythmes scolaires. Depuis septembre 2014, les élèves ont classe de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 15h45 les lundi, mardi, jeudi et vendredi et le mercredi de 8h30 à 11h30.



Elle est aussi marquée par le départ "précipité" de notre directeur d'école M.SIEJA et l'arrivée de Mme CORNU, nouvelle directrice à qui nous souhaitons la bienvenue.

En cette rentrée, l'école de Lessy accueille 53 élèves :

- Maternelle : 22 élèves

- Primaire: CP+CE1 : 18 élèves

CE2+CM1+CM2 : 13 élèves

Les prévisions pour l'année 2015-2016 seraient de 54 élèves. Nos effectifs restent donc stables, ce qui est encourageant pour l'avenir de notre école.



Concernant l'équipement de celle-ci, la bibliothèque a reçu un nouveau mobilier (étagère, chaises et tables).



L'accueil périscolaire : Depuis la rentrée de septembre 2014, environ 35 élèves fréquentent plus ou moins régulièrement le périscolaire. Anne-Marie BIVERT les accueille de 7h30 à 8h30, de 11h30 à 13h30 et de 15h45 à 19h15, chaque semaine (hors vacances scolaires) les lundi, mardi, jeudi et vendredi et depuis septembre le mercredi à 7h30. Delphine vient renforcer l'encadrement lorsque l'effectif est élevé.

Le prix de la demi-heure est fixé à 1,25 €.

Durant la pose méridienne, les enfants bénéficient de la restauration scolaire préparée par le CAT RESTO: le prix du repas est de 4,63 €, le forfait garderie de 11h30 à 13h30 est de 3,75 € (3 x 1,25 €), une demi-heure reste à la charge de la commune.

Pour rendre plus agréable l'espace périscolaire, l'APE et la commune l'ont équipé de deux petites banquettes sur lesquelles les enfants peuvent se reposer et lire.

☆☆☆☆☆☆



ELECTIONS DEPARTEMENTALES 2015 : des changements

En mars 2015 seront élus des **conseillers départementaux** (anciennement conseillers généraux).

Les conseillers départementaux seront élus pour une durée de 6 ans au scrutin majoritaire à 2 tours :

1er tour : 22 mars 2015

2ème tour : 29 mars 2015.

Mode de scrutin :

Pour chaque canton, **un binôme (femme-homme) est élu au scrutin majoritaire à 2 tours.**

Pour être élu au premier tour, le binôme doit obtenir :

- au moins la majorité absolue des suffrages exprimés (plus de 50%)
- et un nombre de suffrage égal à au moins 25% des électeurs inscrits.

Si aucun binôme n'est élu dès le premier tour, il est procédé à un second tour.

Au second tour, les deux binômes arrivés en tête peuvent se maintenir. Les autres peuvent se maintenir seulement s'ils ont obtenu un nombre de suffrages au moins égal à 12,5% des électeurs inscrits.

Le binôme qui obtient le plus grand nombre de suffrages au second tour est élu.

Les élections régionales qui auraient dû se dérouler en même temps que les élections départementales seront organisées à la fin de 2015. Le gouvernement n'a pour l'instant fixé aucune date.



Les relations entre LIA et la collectivité locale

- LIA a signé une convention avec la Municipalité concernant la mise à disposition de la nouvelle Maison des Associations. Ceci a permis de disposer de nouveaux locaux bien mieux adaptés à nos activités. La Maison des Associations est ouverte à toutes les Associations-membres de LIA. Les autres associations lessyennes non membres de LIA peuvent solliciter des utilisations temporaires.
- Par ailleurs la création du Centre socio-éducatif a permis l'utilisation de grands locaux pour des activités rassemblant beaucoup de monde. Merci pour cette réalisation tant souhaitée et d'une nécessité absolue !
- Un problème reste encore non résolu : les locaux pour le matériel lourd et encombrant : tentes, tables, chaises, extension du préau, costumes, objets du patrimoine (vans, pressoir...) etc...

Toutes ces nouveautés illustrent une bonne entente nécessaire entre le tissu associatif et la Municipalité. Dans cet esprit LIA a toujours effectué un partenariat avec la Commune pour des manifestations diverses ; comme la Fête Nationale du 14 juillet et la manifestation culturelle de la Biennale des Arts.

Nos relations avec la Collectivité locale sont cordiales et s'inscrivent dans un esprit de complémentarité, de reconnaissance et d'ouverture réciproques. **Elles sont la base de l'animation locale et du lien social.**

LIA PRESENTE A TOUS SES MEILLEURS VŒUX ASSOCIATIFS

☆☆☆☆☆☆



L'Association des Parents d'Elèves de Lessy poursuit cette année encore sa mission d'animation au bénéfice des enfants de l'école de Lessy et vous propose de participer aux différentes manifestations prévues en 2014/2015.

Après une tournée des bonbons fructueuse de nos petits monstres pour Halloween (cf photo), l'accompagnement du St Nicolas à l'école le 5 décembre 2014, nous vous donnons rendez-vous pour le défilé et spectacle de Carnaval le 28 Février et la traditionnelle chasse aux œufs dans le parc St Anne le 4 avril.

Nous terminerons l'année par l'organisation des Feux de la St Jean sur le plateau de Lessy. Nous vous y attendrons nombreux comme chaque année ! Les fêtes de fin d'année approchent à grands pas... nous espérons que les spritz de l'APE viendront agrémenter de nombreuses tables des maisons de Lessy et alentours.

Les bénéfices de ces actions nous permettent en plus de l'organisation de ces manifestations, d'apporter un soutien à l'équipe enseignante à différents moments dans l'année (sorties de fin d'année, achat de livres, etc ...).

Toute l'équipe de l'APE vous souhaite de passer de très belles fêtes de fin d'année avec vos proches !



LE SOUVENIR FRANÇAIS Comité de Lessy



SUR LES TRACES DES POILUS...



Célébration du centenaire de 1914 oblige, la classe de CM1-CM2 de Grégory SIEJA, s'est rendue à VERDUN sur les lieux de mémoire. Visite du Fort de Douaumont et de l'ossuaire où les élèves ont été impressionnés par la multitude de tombes. Tranchée des baïonnettes et citadelle de Verdun ont complété cette sortie riche en histoire, possible grâce à la générosité de nos adhérents de la section locale.

DEVEENEZ
GARDIEN DE LA
MÉMOIRE

Le Souvenir français initie de nombreuses actions en direction des jeunes.

Ces actions sont menées sur le terrain selon les directives du délégué général. Près de 200 voyages scolaires en 2013, conférences, projections, kakémonos, il mène aussi un travail scientifique sur l'histoire des combats et de leurs conséquences.

Pour se souvenir du passé, le Souvenir Français adopte le symbole de « La Flamme de l'Espoir » déposée devant les monuments commémoratifs ou sur les tombes des soldats morts pour la France.



■ Adhérer à l'association Le Souvenir Français

Infos@le-souvenir-français - le-souvenir-français.fr - trésorerie 06 30 52 01 36

REUNION DU 19 NOVEMBRE 2014

- Remplacement du camion communal : son remplacement avait été évoqué suite au contrôle technique, le camion a rendu l'âme... Après analyse des différentes options, le conseil municipal décide de son remplacement par un véhicule neuf. Son paiement sera étalé sur 5 ans.
- Dans le cadre des travaux de la rue de la Côte, Orange versera la somme de 1 795,50 € pour participation à l'enfouissement des réseaux.
- Le conseil municipal décide de reconduire la taxe d'aménagement sur l'ensemble du territoire communal. Cette taxe concerne les constructions ou extensions des habitations.
- Le conseil municipal a approuvé le rapport d'évaluation des charges transférées établi par la CLETC.
- Mise en vente de l'ancienne maison des associations : compte-tenu de l'état du bâtiment, du montant des travaux de réfection nécessaire, du budget serré de la commune, le conseil municipal décide la mise en vente.
- SIEGVO : l'assemblée générale a décidé de la reconduite sans augmentation des tarifs de l'eau et de la location des compteurs. Une commission "qualité" de l'eau a été mise en place pour étudier la possibilité et le coût d'une décarbonatation de l'eau (technique pour baisser la dureté de l'eau).
- Compte-rendu du conseil d'école : le conseil d'école a eu lieu le 6 novembre 2014. Mme Cornu a présenté les effectifs qui s'élèvent à 53 élèves pour l'année 2014-2015. Les prévisions pour l'année 2015-2016 sont de 54 élèves. Les effectifs sont donc stables, ce qui est encourageant pour l'avenir de notre école.
- Repas des aînés : la date a été fixée au dimanche 1^{er} mars 2015. L'animation sera assurée par Martial RAVENEL

L'intégralité des comptes rendus des conseils municipaux est consultable en mairie ou sur le site officiel de la commune : mairie-lessy.fr

☆☆☆☆☆☆

A l'Etat-Civil

Naissances :

IANIGRO Louise née le 16 juillet à METZ
HEITZ Céleste née le 21 août à METZ
SCHMITT Nina née le 06 septembre à PELTRE
BAUDUY Louis né le 08 octobre à PELTRE
COLLIGNON Sam née le 14 décembre à METZ



Mariages :

CUNA-GENERAUX Xavier Del José et CATALANO Sophie le 10 mai
CLERC Nicolas et PERSONNE Anne-Sophie le 13 septembre



Décès :

Camille NICAISE le 08 janvier
Nicanor CALVO NUNEZ le 05 mars
Yvonne LAUTWEIN née BASSOMPIERRE le 06 mai
Marcelle KIEFFER née FAVALESSA le 14 mai
Hubert WATRINET le 14 juillet
Geneviève MÉAUX née BARRAUD le 16 juillet

et préventive.

- Groupement pour la fourniture de gaz naturel : le Conseil Municipal autorise la constitution d'un groupement de commandes permanent auquel participeront la Communauté d'Agglomération Metz Métropole, les communes membres et leurs organismes associés intéressés par la démarche, pour la fourniture de gaz naturel (achat, transport, distribution et stockage) et services associés.
- Jocelyne BASTIEN et Yves CLARIS sont désignés pour participer à la Commission Communale Consultative de chasse.
- Ecole : le directeur de l'école, M. SIEJA, a reçu un avis favorable à sa demande de mutation en tant que formateur en informatique. L'académie l'a prévenu du jour au lendemain provoquant la stupéfaction des parents d'élèves et des autres enseignants, pris de court. Celui-ci a été remplacé par une enseignante, Mme CORNU ; elle assurera la suppléance du poste avec l'aide de M. SIEJA qui disposera de 2 jours par semaine pour la former et lui transmettre les projets en cours. Un nouveau directeur permanent sera nommé à la rentrée prochaine.
- Travaux divers :
 - un clapet anti-retour a été posé sur la canalisation des toilettes de l'école
 - pose de macadam sur la tranchée initialement ouverte sur le parking
 - des nouveaux panneaux d'affichage ont été commandés et seront posés à l'entrée de la mairie

REUNION DU 28 OCTOBRE 2014

- Renouvellement de la chasse communale : Le conseil municipal décide :
 - de définir la consistance du lot unique de chasse d'une surface totale de 141 ha 39 a 47 ca
 - de procéder à la mise en place du cahier des charges
 - de fixer le prix annuel de location à 1 500 €
 - d'agréer et d'accepter définitivement la candidature de M. Robert VILLEMIN par le biais de gré à gré,
 - d'autoriser par conséquent le Maire à signer les documents conventionnels s'y rapportant et à prendre toutes les mesures visant à concrétiser le présent dispositif.
- Modification du PLU de Plappeville : le CD est à disposition au secrétariat de la mairie de Plappeville
- Subventions associations : trois demandes de subvention nous sont parvenues : Cheval Bonheur, les donneurs de sang et le Secours Populaire. Les dossiers complets de demande de subvention leur seront envoyés afin que les dossiers soient étudiés en commission finances.
- Festival de Musique sur les Côtes : le festival "Musiques sur les Côtes" a eu comme les années précédentes un franc succès. Celui-ci a attiré un grand nombre de spectateurs. A Lessy, il y eut environ 150 personnes.
- Site internet : l'ancien site a été complètement effacé. Les accès ont été récupérés et les problèmes techniques sont enfin résolus. La base a été effacée et recréée et la structure du site a été mise en place avec une page d'accueil en attente. Les nouvelles pages et le design du site vont être créés sous peu.
- Travaux rue de la Côte : ils ont débuté le 21 octobre 2014 et suivent leurs cours. Les délais devraient être respectés sauf cas de force majeure.
- Camion communal : Suite au dernier contrôle technique du camion communal, il s'avère urgent de procéder à son remplacement. Max JACQUOT se charge de contacter les concessionnaires environnants afin d'étudier la meilleure proposition.
- Commission des finances de Metz Métropole : Metz Métropole a lancé une étude interne afin de faire des économies sur les dépenses au budget 2015. L'objectif a été fixé à 7 % et concerne tous les postes.



Lessy-Loisirs, bientôt 40 ans d'existence !

La nouvelle maison des Associations, vous connaissez ?

Si oui vous faites certainement partie des quelques 220 adhérents de Lessy-Loisirs qui viennent pratiquer régulièrement : *gym tonique, douce ou très douce, yoga ou tai-chi, peinture ou couture, encadrement ou œnologie* ou peut-être apprendre *l'anglais ou l'italien*, s'initier ou se perfectionner en *informatique* avec les nouveaux stages qui se commenceront en janvier.



Si non, soit vous venez d'arriver à Lessy, soit vous n'avez pas encore pris le temps de lire tous nos programmes d'activités...

Car avec Lessy-Loisirs, on sort aussi des murs de cette maison des associations : pour la *marche douce ou dynamique* du mardi, pour la désormais célèbre *Quentinoise* (qui aura lieu le dimanche 12 avril en 2015).



Nous organisons aussi des voyages : le dernier grand circuit nous a fait parcourir les Balkans en mai dernier lors d'une mémorable semaine au Monténégro, en Serbie, Bosnie-Herzégovine et Croatie.



La fête des lumières à Lyon les 5 et 6 décembre a laissé à tous les participants des images féériques inoubliables. Le week-end des 25 et 26 avril 2015 devrait nous faire découvrir Lille.

Pour les grands événements, c'est désormais le centre socio-éducatif qui nous accueille : Soirées «Traces d'Italie en Lorraine» et «Beujolais nouveau» rassemblant à chaque fois plus de 90 personnes en novembre, soirée «Soupes et Musique» le 13 décembre qui a permis de récolter 2 070 € au profit du Téléthon.

Septembre 1975-Septembre 2015, Lessy-Loisirs va fêter en 2015 ses quarante ans ; cela mérite bien de fêter l'événement !

Première manifestation de l'année : « **Fêtes à Lessy** ». L'équipe Patrimoine travaille sur l'histoire du village. Les 14 et 15 mars 2015, nous organisons un week-end festif, **une rétrospective sur les fêtes qui se sont déroulées à Lessy** (fêtes nationales, paroissiales ou associatives) comme nous l'avons fait sur l'école en mars 2013. **Pour cela, nous avons besoin de rassembler un maximum d'informations. Si vous avez des photos ou des programmes de fêtes à Lessy (surtout avant 1980), prêtez-les nous, le temps de les scanner. D'avance, merci !**

D'autres surprises vous attendent...



On peut d'ores et déjà vous souhaiter :

Une bonne année 2015 !

Francine Didelot

... et les 17 autres membres du comité à découvrir sur la photo, de gauche à droite : assis : René, Nicole, Gaby ; debout : Pierre, Alain, Annette, Nathalie, Jacques, Jeanne, Monique, Francine, Monique, Jeanne, Marie-France, Joëlle et Michel (manquent Denise et Christiane)





REOUVERTURE DEPUIS SEPTEMBRE 2014 D'UNE TROUPE ACCUEILLANT LES 12 – 16 ANS

Récit:

...Il est temps pour moi de fermer les yeux, il faut dire que j'ai, une fois encore, vécu un sacré WE... Tout a commencé samedi 14h, après s'être réparti le matériel et l'intendance dans nos sacs à dos, nous sommes partis pour notre lieu de camp du WE. L'itinéraire a été jalonné d'épreuves techniques : lecture de carte, prise d'azimut, croquis panoramique etc... si bien que nous n'arrivons que 2h plus tard à notre objectif. Et là, chacun retrouve ses automatismes : en moins d'une heure, la tente est montée, le feu et des bancs installés...

Avant de finir la soirée par une petite veillée agrémentée de jeux et de chants et rejoindre nos sacs de couchage, nous avons savouré un poulet à la broche accompagné de ses petits légumes.

La journée du lendemain fut tout autant chargée : grand jeu, technique de froissartage (travail du bois), initiation au repas trappeur (repas sans gamelle) et pain fait maison, cuit au feu de bois...

Dimanche 17 h au local ENF de Lessy : une fois le matériel rangé, les salutations faites, chacun repart chez lui, fatigué mais heureux !

Ah...j'oubliais ! Je me rends compte que je ne me suis pas présenté, je vous prie de m'excuser ! Je m'appelle Nicolas, j'ai 13 ans et je suis éclaireur dans la troupe Lepage de Lessy. Mes camarades et moi avons entre 12 et 16 ans et vivons un scoutisme traditionnel : l'uniforme éclaireur, on comprend à quoi ça sert, c'est pratique et surtout il nous donne un sentiment d'appartenance et de fierté !

Il y a également un clan qui accueille des garçons de 16 ans et plus, qui choisissent, mettent en place et vivent leur projet : un jour je ferai également parti de ce clan...

Mais il est tard, mes yeux se ferment tout seul et demain j'ai école... alors si tu veux plus de renseignement n'hésite pas :

Christian Septon 06 82 57 46 67 ou
Jérôme Folmer 06 72 08 81 36

enflessy@orange.fr ou notre page
facebook : Scoutisme Lessy ENF

<http://www.eclaireurs.org/>



AMSQ, que d'aventures !

Vingt-six. C'est le nombre de saisons écoulées depuis la création d'**Aventure Mont Saint-Quentin** en 1989. Et cette année encore, le programme s'annonce riche en VTT, convivialité et festivités. Chaque semaine, le samedi après-midi et dimanche matin, peu importe la météo, les membres – plus de 200 cette année encore – se donnent ainsi rendez-vous au gîte des Crapauds situé sur la route du col pour des randonnées sur le mont Saint-Quentin et ses alentours.

Aventure Mont Saint-Quentin, c'est aussi une école VTT qui compte environ 80 jeunes. Accessible dès l'âge de six ans, les enfants se retrouvent chaque mercredi et samedi pour une sortie encadrée par des éducateurs bénévoles et agréés par l'Ufolep qui leur apprennent à piloter leur vélo, à négocier au mieux virages, descentes et montées, tout en s'amusant et en évoluant en groupe. Peut-être qu'à force de pratique, nos jeunes vététistes pourront participer aux Têtards, course VTT organisée en septembre au Gîte des Crapauds destinée aux enfants, et plus tard aux Trophées des Crapauds. À ce propos, nous sommes déjà en train de préparer la prochaine édition, la 26^e, qui aura lieu les 23 et 24 mai 2015 sur le plateau de Rozérieulles.

Informations et inscriptions sur notre site Internet :
www.asmq.fr et notre page Facebook : AMSQ Crapauds

Bonne et heureuse année 2015 à tous.

N'hésitez pas à venir essayer le VTT avec nous,
après tout, c'est la période des bonnes résolutions ☺



REUNION DU 28 AOÛT 2014

- Validation des tarifs cantine et garderie : suite à une hausse de 2% des tarifs du prestataire ESAT, le Conseil Municipal décide de répercuter cette hausse sur le prix du repas et d'augmenter le tarif de la demi-heure de garderie de 0.05 cents soit 1.25 €
Les différentes catégories tarifaires s'établissent désormais :
Repas pour un enfant8.38 €
Repas pour deux enfants7.87 €
Pour les enfants présents à plus de la moitié des repas dans le mois :
Repas pour un enfant7.15 €
Repas pour deux enfants6.64 €
- Modification du tableau des effectifs : dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires et afin d'assurer le bon fonctionnement des services, plusieurs agents verront ainsi la durée hebdomadaire de leurs contrats modifiée.
 - ASEM 1^{ère} classe durée hebdomadaire modifiée de 27.32h à 29.46h
 - Adjoint d'animation 2^{ème} classe durée hebdomadaire modifiée de 8.44h à 8.74h
 - Adjoint d'animation 2^{ème} classe durée hebdomadaire modifiée de 24.00h à 24.63h
- Convention de surveillance foncière SAFER : le 20 mars dernier, le conseil municipal a signé une convention de concours technique avec la SAFER visant à assurer une veille foncière des espaces concernés suite à la mise en place du PAEN. Il est décidé d'étendre le périmètre de cette veille foncière à l'ensemble des zones naturelles et agricoles du territoire de Lessy et aux terrains à vocation agricole et biens immobiliers à vocation agricole dans les zones urbaines et à urbaniser dudit territoire.
- Consultation des établissements bancaires : Pour pallier le retard du versement du solde de la subvention attendue pour la construction du complexe Mairie / Centre-socio-éducatif, le conseil municipal décide de consulter différents organismes bancaires pour l'obtention d'un emprunt dans les meilleures conditions dont le montant s'élève à 100 000 € pour les travaux de la rue de la Côte.
- Travaux de l'été :
 - les rues et caniveaux ont été nettoyés ; du désherbant "bio" a été acheté et utilisé
 - travaux d'entretien à l'école ; déplacement d'un extincteur ; nettoyage de la cour
 - remise en état du camion à moindre frais
 - 3 jeunes ont pu bénéficier de jobs d'été
 - réfection du grillage autour des sources situées "Haut jardin de l'abreuvoir"
 - lavage des vitres : pour l'école la même entreprise que l'an passé a été sollicitée. Pour le centre un devis de 2 000 € sera à inscrire au budget

REUNION DU 29 SEPTEMBRE 2014

- Assujettissement des logements vacants à la taxe d'habitation : le Conseil Municipal décide d'assujettir les logements vacants à la taxe d'habitation conformément aux dispositions de l'article 1407 bis du Code Général des Impôts
- Taxe d'habitation : abattement spécial en faveur des handicapés : le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide d'instituer l'abattement spécial à la base de 10% en faveur des personnes handicapées ou invalides.
- Budget : Le conseil municipal décide de deux modifications du budget pour prendre en compte :
 - les travaux rue de la Côte pour un montant de 100 000 €
 - l'aménagement de placards pour les archives pour un montant de 6 000 €
- Médecine préventive des agents municipaux : le Conseil Municipal autorise la constitution d'un groupement de commandes auquel participeront la Communauté d'Agglomération Metz Métropole et les communes-membres intéressées par la démarche, pour le marché de médecine professionnelle

REUNION DU 24 JUIN 2014

- Indemnité de conseil au Trésorier Municipal : le Conseil Municipal décide, avec 2 voix contre et 2 abstentions d'accorder l'indemnité de conseil au taux de 100 % par an ; cette indemnité sera calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 précité et sera attribuée à BOILLOT Yves, Receveur municipal.
- Le Conseil Municipal décide d'approuver l'acquisition de la parcelle sise en Lalieux au prix de 50 € l'are.
- Travaux de ravalement de façade : il est rappelé qu'en dehors des secteurs protégés, les travaux de ravalement de façade restent soumis à Déclaration Préalable. Dans un souci d'harmonie et afin de maintenir une cohérence dans le choix des teintes de façades, un nuancier est à disposition en mairie.
- Règlement et tarifs de location du centre socio-éducatif. Le Conseil Municipal décide d'apporter les modifications suivantes au règlement mis en place en mars 2014 :
 - les tarifs d'utilisation des locaux sont fixés comme suit :
300 € la journée
500 € le week-end
 - les locaux sont mis à disposition de l'utilisateur à l'heure convenue par les parties...
 - l'utilisateur doit respecter les capacités maximum fixées par le Conseil Municipal à 70 personnes pour des raisons de stationnement et de circulation.

Informations diverses :

- M. le sénateur TODESCHINI a octroyé une subvention de 2 770,00 € à la commune dans le cadre de l'aménagement de placards dans la salle d'archives de la mairie.
- Liquidation judiciaire IPR : l'institut Pilatre de Rozier a été placé en liquidation judiciaire. Les propriétaires ont avisé la mairie de la mise en vente de l'ensemble du domaine.
- Renouvellement des baux de chasse : En application du droit local, les baux de chasse sont consentis pour une durée de 9 ans qui se terminera le 1er février 2015. Lors de la réunion qui s'est tenue à l'IRA le 19 juin dernier, les différentes étapes administratives préalables aux procédures de gré à gré, d'adjudication publique et d'appel d'offre ont été présentées.
- Commission Communale des Impôts Directs : Sur la base d'une liste établie lors d'un précédent conseil municipal, la Direction régionale des finances publiques de Lorraine a désigné les membres devant siéger à la commission communale des impôts directs.
- Barbecue des seniors : les seniors se sont réunis le 18 juin pour un savoureux et copieux barbecue. Le soleil étant de la partie les nombreux participants ont profité pleinement de ces instants de convivialité.
- Rythmes scolaires : l'école de Lessy s'inscrit dans le schéma de type départemental ; les horaires scolaires sont donc les suivants :
 - lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30-11h30 / 13h30-15h45
 - mercredi : 8h30 – 11h30

Concernant le mercredi, l'accueil des enfants de 7h30 à 8h30 est assuré ; par contre il n'y a pas de service de cantine. Cette nouvelle organisation entraînera un surcoût non seulement pour les familles mais aussi la municipalité.

DERNIERE MINUTE QUE FAIRE DE SON SAPIN DE NOËL APRES LES FETES

Metz Métropole invite les habitants à venir déposer leur sapin de Noël en déchèteries. Cependant, ils peuvent aussi être présentés sur le bord du trottoir, durant le mois de janvier, aux heures et jours de collecte des ordures ménagères. Attention les sapins ne doivent pas dépasser 1m50 (possibilité de les couper).

En déchèterie, comme sur la voie publique, ils doivent être dépourvus de toute guirlande, neige ou décoration.



Festival Musiques sur les côtes

Le 14ème festival «Musiques sur les Côtes» s'est déroulé du 16 au 19 octobre 2014 en collaboration avec Lorry, Plappeville et Scy-Chazelles. La nouvelle équipe municipale a repris le flambeau en poursuivant cette animation de qualité qui attire un public toujours plus éclectique.

Cette année «Musiques sur les côtes» nous invitait à voyager à travers différents univers musicaux et différents continents. A Lessy, nous avons eu le plaisir d'accueillir une nouvelle fois la soprane Laureen STOULIG et son pianiste Marlo THINNES. En effet après avoir enchanté le parc Ste Anne au mois de juillet 2014 dans le cadre du Festival "Cabanes", la voix de Laureen STOULIG a empli notre église. Comme chaque année, l'église de Lessy a accueilli un public nombreux pour un concert de grande qualité.

Soirée Italienne

Le 14 novembre 2014, Lessy-Loisirs a accueilli Marie-Louise ANTENUCCI, professeur d'Histoire Géographie au Lycée Alfred-de-Mézières à Longwy, pour une conférence sur l'immigration italienne en Moselle qui fut l'objet de sa thèse. Cette conférence a attiré un public nombreux qui a pu suivre un exposé vivant, captivant et échanger avec Mme ANTENUCCI leurs souvenirs. Cette soirée s'est terminée autour d'un vin italien et de douceurs italiennes confectionnées par les membres de Lessy-loisirs.



Lessy sur « Les chemins d'Art et de Foi »

Le 17 août, Lessy accueillait une fois encore l'une des sorties annuelles organisées par Robert Ferry. Vers 14 heures, 117 personnes se pressaient sur le parvis de la nouvelle mairie pour écouter Jean-Marie Reitz leur annoncer le programme de la journée qui se proposait de leur faire découvrir le système hydrologique du Saint-Quentin et son importance pour les villages des côtes.

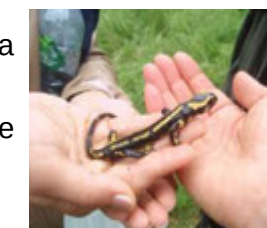


Après la grimpée sur le plateau où, depuis le belvédère, ils purent admirer un magnifique paysage et son relief en cuesta, puis sur les sommets se familiariser avec un sol karstique avec ses dalles et ses failles, ils plongèrent vers la source des Bruyères. En suivant le ruisseau de Lessy, ils observèrent le phénomène de perte et de résurgence si caractéristique des sols calcaires.

Le passage au crapauduc fut l'occasion d'évoquer la faune liée à ce **ruisseau comme les crapauds bufo-bufo, les grenouilles rouges, les tritons** et autres salamandres dont l'un des spécimens eut la bonne idée de montrer son nez.

La visite des sources de Bassières fut l'occasion de revisiter l'histoire de l'eau à Metz et sa région. Le retour se fit par le lavoir et la fontaine du Paron-bas.

Ce bel effort méritait bien un rafraîchissement offert en mairie tout en admirant la maquette du village, sur laquelle ils purent reconstituer leur périple.



Du côté des seniors

Le changement d'équipe municipale n'a pas empêché la tenue d'un barbecue en juin 2014. Ce moment de convivialité a comme chaque année attiré un grand nombre de seniors sous le préau de l'école. Le maire et conseillers, conseillères se sont attelés à la cuisson des saucisses et pommes de terre, fromage blanc ciboulette, à la confection de pâtisseries et au service. (photo en page centrale)

Quant au "Mardi des seniors", nous sommes dans la continuité. Chaque premier mardi du mois, nos aînés se retrouvent au centre socio-éducatif pour discuter, jouer aux cartes ou au scrabble autour d'un goûter qui est l'occasion de déguster des pâtisseries confectionnées par des aînées, des conseillers ou conseillères. N'hésitez pas à nous rejoindre. (photo en page centrale)

Cette année le repas des aînés aura lieu le 1er mars 2015 et sera animé par Martial. Ce sera l'occasion pour tous de se retrouver et de fêter l'arrivée du printemps.



Jean-Marie
FRANCOIS

La Vigne à Lessy et en Pays Messin : 17 siècles d'histoire

Tout au long de l'année, touristes et promeneurs attirés par les attraits du Mont Saint Quentin s'aventurent d'un bon pas sur la route de Scy à Lessy.

Les plus curieux ne manquent pas de s'arrêter quelques temps, songeurs, devant quelques arpents de vignes posées de façon inattendue sur le bord du chemin. Pour ceux qui, désireux d'en découvrir davantage, décident de se glisser dans le chemin séparant Scy de Lessy, quel étonnement quand ils se retrouvent cernés de toute part par un beau vignoble de 2 hectares. Ils s'interrogent alors : à qui peut bien appartenir ce vignoble ? en quels cépages est-il planté ? de quelle histoire témoigne-t-il ? C'est à ces questions que ces lignes vont répondre.

Le vignoble actuel

Deux exploitants se partagent le vignoble installé sur les bans de Lessy et Scy-Chazelles :

Benoît Legrandjacques exploite la vigne depuis 14 ans. Installé à Rozérieulles, il loue sur Lessy une parcelle de 10 ares plantée en 1949 et possède une parcelle de 45 ares plantée en 2000. Il produit en agriculture bio certifié du vin blanc, du vin rouge, du rosé et du brut pétillant, mariant au mieux des cépages bien connus sous nos cieux : pinot noir, pinot gris, pinot blanc, auxerrois et meunier. Il a d'autres parcelles sur Vaux et Rozérieulles (voir « domaine Legrandjacques » sur www.moselle-tourisme.com).

La famille Molozay exploite 12,5 hectares d'un vignoble réparti sur 6 communes du Pays Messin, dont un hectare sur le ban de Lessy - planté en pinot noir par moitié en 1995 et 2002 – et qui produit en culture bio un vin rouge recherché « les Hautes Bassières » (voir aussi le site: www.chateauvaux.com).

Elle a repris en fermage en 1999 le château de Vaux, qui jouissait d'une tradition vinicole ancienne (caves du 13^{ème} siècle - importante champagneraie pendant l'Annexion de 1870), et 3 hectares de vignes d'un seul tenant plantées sur la commune par un universitaire messin, Jean-Marie Diligent.

Sur le lieu dit Les Brayes à Scy-Chazelles, la famille exploite également en location depuis 2003 une parcelle de 2,5 hectares de vignes que le Centre Départemental d'Expérimentation de Laquenexy avait plantées de 20 cépages expérimentaux en 1986.

Les deux vignerons respectent la charte qualité qui permet à leurs vins de bénéficier depuis 2010 du label AOC. En outre, par fidélité à une culture qui a marqué l'histoire de leur village, les édiles de Lessy ont quant à eux souhaité montrer plus qu'un simple soutien au développement de la vigne dans leur commune en classant dès 1981 près de 24 ha du ban communal en VDQS et en créant avec les édiles de Scy-Chazelles en 2012 le « Périmètre de Protection Agricole et des Espaces Naturels » (PAEN). Tant d'efforts pour une culture mythique...dépassée ? ou à venir ? mais dont l'histoire se doit d'être contée.

Le développement du vignoble messin

Au milieu du III^{ème} siècle, l'empire romain pacifie ses frontières au nord de la Gaule. La résidence impériale a été déplacée pour plusieurs dizaines d'années de Rome à Trèves et les empereurs favorisent

l'implantation de colons francs pour les dissuader d'attaquer les régions romanisées. Trèves et Divodurum (Metz) sont deux villes très importantes situées sur le fleuve Moselle qui fait la jonction entre la vallée du Rhône et celle du Rhin ; elles disposent d'une forte garnison...et les romains aiment le vin. Mais l'empereur Domitien a interdit deux siècles plus tôt la culture de la vigne au nord de la Gaule.

Afin de faire face à une demande de plus en plus volumineuse en vin et pour donner du travail aux nouveaux arrivants, l'empereur Probus autorise la culture de la vigne en 276.

Sa décision devait être très attendue car un siècle plus tard, Ausone, un consul de l'empereur Gratien également poète, compose à l'occasion de sa venue à Trèves une ode intitulée Mosella dans laquelle il vante l'importance de la vigne dans la vallée de la Moselle, magnifiant des « collines couvertes de vignes » et des « coteaux se reflétant dans le fleuve au point que celui-ci en paraissait planté de vignes ».

Deux siècles plus tard, Venance Fortunat, un érudit italien également poète, invité à Metz alors capitale d'Austrasie par le roi Sigisbert 1^{er} à l'occasion de son mariage en 565 avec la belle Brunehaut, accompagne les souverains au cours de leurs pérégrinations dans la région et évoque dans ses souvenirs «des collines couvertes de pampres touffus » (à l'époque la vigne poussait en enlaçant les troncs des arbres)...la vigne est toujours là.

Sous les Carolingiens, Metz est résidence impériale et se voit dotée par les empereurs de grandes abbayes. La terre appartient alors à l'aristocratie et à l'Eglise qui y font pousser de la vigne l'une par prestige, l'autre pour la célébration de la messe. Le vin est alors une boisson chère, consommée uniquement par les seigneurs et prélats...et la vigne une culture des plus rentables. Les moines, plus instruits que leurs concitoyens, améliorent peu à peu les techniques vinicoles de l'époque et sélectionnent les meilleurs cépages.

Au Moyen Age, Metz est une grande cité épiscopale et marchande. L'ordre de la cathédrale, les abbayes, l'hôpital Saint Nicolas et une bourgeoisie prospère ont su investir dans un vignoble de qualité, notamment sur Scy et Lessy, dont le produit s'exporte alors par la Moselle et le Rhin jusqu'aux Pays-Bas et en Angleterre. Au milieu du XVI^{ème} siècle, l'évêque de

REUNION DU 24 AVRIL 2014

- Le conseil municipal a approuvé le budget primitif 2014, qui s'équilibre en dépenses et recettes à :

FONCTIONNEMENT	546 225.41 €
INVESTISSEMENT	732 130.40 €

DEPENSES

	Restes à réaliser	Déficit d'investissement	Propositions nouvelles	TOTAL
Investissement	74 638.00	578 152.40	79 340.00	732 130.40
Fonctionnement			546 225.41	546 225.41

RECETTES

	Restes à réaliser	Résultat clôture 2013 reporté (hors1068)	Propositions nouvelles	TOTAL
Investissement	232 022.00		500 108.40	732 130.40
Fonctionnement		32 093.41	514 132.00	546 225.41

- Jean-François LOSCH est désigné comme second suppléant au syndicat mixte de gestion forestière du val de Metz.
- Yves Claris est désigné comme correspondant communal à la Défense
- Max Jacquot est désigné comme correspondant communal de Sécurité routière
- Jocelyne Bastien est désignée comme déléguée à la commission d'évaluation des transferts de charge de Metz Métropole
- Le conseil d'école s'est réuni le 17 Avril 2014. Les effectifs de notre école se maintiennent autour de 50 élèves. Discussion sur la mise en place des nouveaux rythmes scolaires.

REUNION DU 20 MAI 2014

- Budget : pour compenser un retard de paiement de différentes subventions du complexe Mairie/centre socioéducatif, le conseil municipal décide de reconduire la ligne de trésorerie contractée en juillet 2013 auprès du Crédit Agricole de Lorraine pour un montant ramené à 170 000 €.
- M. Daniel PHILIPPE est désigné comme second délégué titulaire au syndicat intercommunal du très haut débit
- Marc BIAGIOLI, Michaël LAFLOTTE et Philippe DEBREUX, sont désignés membres de la commission d'appel d'offre. Arnaud BURGIN, Nathalie DAMIEN et Jean-Pierre BAZELAIRE sont élus membres suppléants de cette même commission.
- Le Conseil Municipal décide d'accorder une subvention à hauteur de 300 € à Lessy Inter Associations pour l'organisation du banquet citoyen du 14 juillet 2014.
- Le Conseil Municipal sollicite auprès de Monsieur le Sénateur Todeschini une subvention exceptionnelle au titre des fonds spéciaux pour l'aménagement de placards dans la salle archives de la mairie d'un montant de 3 000 €.
- «Les Cabanes» : Cette manifestation organisée par le Conseil général se déroulera pour Lessy le 5 juillet et sera assurée par LIA et Aventure Mont Saint Quentin. M. KIEFFER a négocié la prise en charge des frais occasionnés soit 4 200 € par le CG57.
- Emplois saisonniers : cette année pendant la période estivale la commune intégrera dans son équipe technique trois stagiaires qui ont fait acte de candidature. Il est précisé que pour les jobs d'été la priorité est donnée aux enfants résidant dans la commune et que l'embauche sera limitée à une seule fois.



Le mot du Maire

Oui, il s'agit de notre premier bulletin municipal ! Toute l'équipe à laquelle vous avez accordé vos suffrages se joint à moi pour vous remercier pour le soutien massif mais aussi pour les nombreuses marques de confiance et d'encouragements que vous avez bien voulu lui témoigner alors et lui manifester depuis. Soyez certains que nous ferons tout pour en être dignes.

Avant de nous adresser à vous, nous devons tout d'abord faire le point sur la situation, en déduire les tâches à accomplir et organiser notre action en respectant les engagements de campagne. Au terme de cette année, le moment est donc venu de faire un premier point avec vous.

Dès notre entrée en fonction fin mars, après avoir mis en place les commissions réglementaires, nous avons pris connaissance des dossiers en cours et des réalisations engagées par la municipalité précédente. Bien entendu, c'est l'aspect budgétaire qui a retenu tout d'abord notre attention : il est apparu que la situation ne nous laissait que peu de perspectives de développements pour les prochains exercices : les retours de TVA fin 2015, les subventions qui tardaient à rentrer, ajoutées aux baisses annoncées des dotations et subventions nous ont contraints à mettre en œuvre sans tarder la politique annoncée au cours de la campagne : une gestion efficace, avisée et économe du budget communal en donnant une priorité aux seuls équipements nécessaires et bien sûr en gardant à l'esprit la maîtrise de l'endettement du village. C'est à l'aune de cette analyse qu'ont été examinées toutes les actions déjà engagées et que le seront tous les projets à l'avenir.

Le passé, nous l'assumons et en véritable homme de progrès ; je le respecte et m'inscris dans la continuité, mais dans une continuité qui vise à transformer et développer le village.

En 2015, sera poursuivie une action volontariste en direction du périscolaire et du social, les travaux engagés rue de la Côte seront menés à terme, des aménagements de locaux plus conformes (vestiaires et sanitaires) pour les services municipaux sont à l'étude. Et bien sûr, une grande attention sera toujours portée à l'entretien et à l'embellissement de notre beau village, mais avec discernement.

A Lessy, il n'y a pas que l'équipe municipale qui œuvre, il y a aussi tout un tissu associatif très actif et efficace qui donne à notre village une vitalité enviée par tous nos voisins. Nous avons donc tout naturellement maintenu notre soutien à toutes ces associations qui nous ont déjà annoncé un calendrier de manifestations bien rempli.

A l'heure de clore ce premier bulletin nous aurons une pensée toute particulière pour ceux qui nous ont quittés au cours de l'année. Au nom de toute l'équipe municipale je vous présente nos meilleurs vœux de bonheur, de bonne santé et de réussite dans tous vos projets en 2015.

Toujours à votre écoute

J-F LOSCH



Comité de Rédaction : Directeur de la publication : M. J-François LOSCH

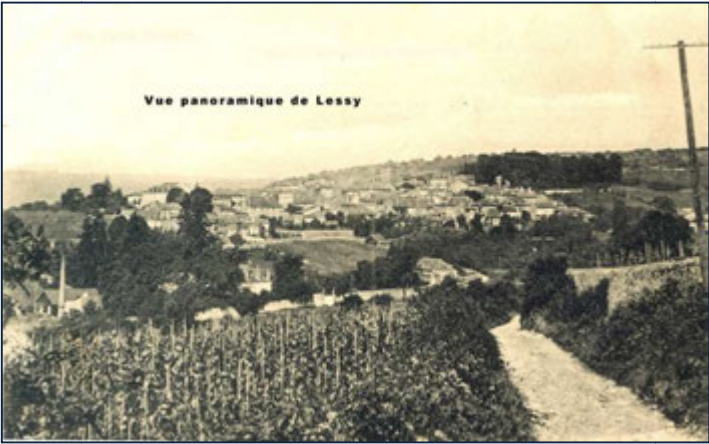
Coordination : Melle Nathalie DAMIEN

Réalisation : Melle N. DAMIEN - Mmes F. DIDELOT, J. BASTIEN - MM. J-M FRANCOIS – N. KOCH – R. LEGUYEN

Mise en page : J.BASTIEN - P. GRUNWALD

Couverture: A. BURGIN

Metz, alors cardinal, devant se rendre au Concile de Trente dans le Tyrol italien avait emporté avec lui des tonnelets d'un vin de Scy-Chazelles pour les offrir aux Pères du Concile ; ce vin fut particulièrement loué par ceux-ci qui s'extasiaient sur son fin et délicat bouquet et le qualifièrent de « roi des vins ». A cette époque, le vignoble messin est, en valeur et qualité, à l'apogée de son histoire, à l'égal sans doute des Bordeaux et Bourgogne de l'époque actuelle.



Ce vignoble a souffert des nombreux conflits qui ont marqué la Lorraine (avec les Ducs de Lorraine au XIV^{ème} et XV^{ème} siècles, guerre de 30 ans, exode des protestants suite à la révocation de l'édit de Nantes) mais il a su chaque fois s'en relever. En 1633 est créé le Parlement de Metz ; il est pourvu de juristes dont la plupart sont d'origine bourguignonne et possèdent une bonne connaissance du vignoble : soucieux de maintenir au vin local une excellente qualité, ils veillent régulièrement à l'arrachage des vignes de moindre qualité. En 1700, Longeville, Scy, Lessy, Ars, et Ancy sont cités par l'Intendant de la Généralité de Metz parmi les villages disposant des plus grandes surfaces de « bon vignoble ».

Un lent déclin de la qualité s'amorce

Au début du XVIII^{ème} siècle la vigne en Pays Messin a encore de très beaux jours devant elle. Mais tentés de profiter au maximum du pampre aux raisins d'or, ses propriétaires vont progressivement déroger à l'excellence de sa qualité, au contraire d'un concurrent proche, le Duc de Lorraine, qui développe alors un vignoble de qualité.

Le Maréchal de Belle-Isle, gouverneur de Metz, transforme la ville pour en faire le rempart de la France. Metz possède alors une garnison importante qu'il faut abreuver mais qui a peu de moyens. Ce marché garanti pousse les petits propriétaires de vignes à favoriser le développement de cépages à gros rendement qui s'étendent peu à peu tout autour de Metz, produisant un vin de piètre qualité.

A la Révolution, les nobles et le clergé sont contraints d'abandonner leurs terres ; elles sont rachetées par des bourgeois qui voient dans la vigne un des meilleurs placements de l'époque. En effet la demande augmente car le peuple se prend à apprécier le vin. Quand en 1791, les viticulteurs ont la liberté du choix de leurs cépages et du lieu de

plantation, la plupart des communes de Moselle plantent de la vigne mais en cépages grossiers ... causant rapidement la ruine de la réputation des vins de Moselle, notamment à l'exportation.

La création des premières usines au début du XIX^{ème} siècle détourne les capitaux de la bourgeoisie de la vigne et porte un rude coup au vignoble messin. Des vignerons locaux rachètent les terres, mais ils ne sont pas en mesure de préserver la qualité, qui se dégrade encore. En 1860 les appréciations de la préfecture sur la qualité des récoltes sont catastrophiques (« très mauvaise », « détestable »), y compris pour les vins de coteaux du Mont Saint Quentin qualifiés de « médiocre » ou « mauvais ». L'arrivée par chemin de fer des vins du Midi, moins chers et meilleurs, détourne des vins locaux une part importante de la clientèle messine.

Pourtant les surfaces cultivées en vignes sont encore très importantes quelques années plus tard. En 1878, il est recensé 50 ha sur Châtel et sur Rozérieulles, 70 ha sur Lessy et sur Plappeville, 109 ha sur Longeville-lès-Metz, 136 ha sur Scy-Chazelles, 209 ha sur Ancy.

L'Annexion de 1871 intègre le vignoble du Pays Messin dans le circuit économique allemand et le protège de la concurrence des vins du Midi. Elle lui crée aussi un formidable débouché car les vins messins se prêtent à la champagnisation ; or à la différence de la législation française, la législation allemande autorise l'addition de toutes sortes d'ingrédients permettant la transformation du moût (jus de raisins non fermenté) en vin blanc mousseux, le « Sekt » dont la population allemande est friande. Certains vignerons se spécialisent dans un vin clair et qu'ils chaptalisent eux-mêmes, d'autres vendent le moût à des négociants allemands qui soit approvisionnent leur fabrique en Allemagne, soit élaborent le sekt sur place dans des « champagneraies ».

Parmi les champagneraies proches de notre village, on note plus particulièrement celles de Georges Weis à Lessy (dans l'actuelle Maison Ste Anne est produit le « Weingut Saint Georges »), Paille Laurent à Rozérieulles (l'ex concession Pellier-Molinari), Kloss und Forster à Scy (cette maison avait acheté un ancien domaine de l'Hôpital St Nicolas et produisait son vin à côté de l'actuel café « le Petit Tonneau »), Roederer-Busch à Longeville (la plus grosse champagneraie de Moselle), Plusquin à Chazelles (il possédait aussi le restaurant du Faisan d'or à Moulins), Deinhardt à Petit-Châtel (près du cabinet dentaire), Meunier à Châtel, Kupferberg à Ars, Graeger à Vaux (dans l'actuel Château de Vaux) et d'autres encore à Plappeville, Rozérieulles.....

Les coteaux du Mont Saint Quentin sont alors entièrement recouverts par le vignoble qui est cultivé jusqu'au cœur des villages (voir clichés). En 1910, 57 ha de vignes sont encore exploités à Lessy, 59 ha à Plappeville et 117 ha à Scy-Chazelles, mais les cépages plantés sont à gros rendement (Gros noir de Lorraine, Liverdun, Gamay).

Deux avantages importants pour les petits vignerons : ils sont payés au lendemain de la vendange (alors que le vin rouge avant d'être vendu devait être élevé en cave pendant au moins deux ans) et la demande étant largement supérieure à l'offre, le prix du moût s'envole.

Mais le travail de la vigne est très dur. Jusqu'en 1920, la vigne pousse sur des échelas que les hommes plantent en quinconce au printemps et retirent dès la fin de la vendange pour amender et labourer le sol à la bêche à la fin de l'hiver. Le vigneron est occupé toute l'année: taille, piage, accolage, ébourgeonnage, relevage, greffage ou provinage et 4 grattages du sol de mai à septembre pour détruire les mauvaises herbes.



En outre, l'arrivée de nouvelles variétés de ceps américains contaminés conduit à la diffusion en Europe et jusqu'en Pays Messin de maladies (oïdium vers 1860, mildiou en 1888) ainsi que d'animaux parasites : la pyrale vers 1860 (petit papillon dont les chenilles dévorent les feuilles et fleurs de vigne), le

phylloxera en 1889 (une sorte de puceron vivant dans la terre, venu d'Amérique avec des plants résistants importés pour combattre l'oïdium) et le cochyliis (papillon qui s'attaque aux grappes) vers 1910. Ces fléaux obligent à de coûteux traitements, jusqu'à l'arrachage de tous les pieds infectés et la plantation de nouveaux plants américains (!) aptes à résister à ces agresseurs.

Au début du XX^{ème} siècle, de mauvaises récoltes dues à la sécheresse ou au gel ainsi que la forte expansion de l'industrie dans notre région détournent peu à peu la main d'œuvre des travaux agricoles. Enfin, la mobilisation des hommes pendant les 4 années de la Grande Guerre interrompt les soins nécessaires à la vigne et entraîne un déclin brutal de celle-ci. Le retour de la Moselle à la France en 1918 lui donne le coup de grâce : le marché allemand se ferme et les vins français au demeurant bien meilleurs envahissent l'espace mosellan. Les propriétaires comprennent que continuer à vivre de la vigne est sans espoir et se lancent dans la production de fraises, quetsches et mirabelles. Quelques parcelles de vignes subsistent de ci de là produisant un vin, souvent dénommé « piquette » réservé à la consommation personnelle de l'exploitant. Le manque d'entretien du vignoble pendant 4 ans suite aux expulsions de la Seconde guerre mondiale achève de ruiner définitivement ce dernier.

De nos jours, quelques passionnés croient possible le retour d'un vaste vignoble sur le Mont Saint Quentin. Puissent-ils avoir raison ! Le remplacement de la friche actuelle ne pourrait que réjouir le cœur des Lessyliens.



Sources : - Histoire des vins de Moselle de Maxime Bucciarelli (2006)
- Vignerons, vigne et vin en Pays Messin de Jocelyne Barthel (1990)

Le lessylien

Meilleurs voeux 2015

MAIRIE DE LESSY
Commune de Moselle

**LE NOUVEAU SITE
INTERNET DE LESSY
EST EN LIGNE !**

www.mairie-lessy.fr

Administratif
besoin d'aides dans vos démarches ?
PLUS D'INFORMATION

Patrimoine
Lessy un village chargé d'histoire
PLUS D'INFORMATION

Nature
Lessy, une riche faune & flore
PLUS D'INFORMATION

CONCOURS

Réalisez la photo de la prochaine «Une» du lessylien...
envoyez nous par mail votre plus belle photo prise dans le village
photo@mairie-lessy.fr une photo sera tirée au sort